



Groupe Scolaire Bernard LOUIS
1, route des Clous
18 110 Vasselay

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 13 juin 2025

Présents :

- Mme CERON (directrice)
- Mme FOURNERY, Mme LAFARGUE, Mme OUDART, M. CHEINET et M.ERTEL (les enseignants), Mme PETITJEAN (adjointe au maire rattachée aux affaires scolaires)
- Mesdames BRIERE, JOUSSELIN, CAQUAIS-FRELAT, FAFOURNOUX et Monsieur DUPRAT (représentants de parents d'élèves élus).

Absents excusés:

- Madame BESSET-FERREIRA, Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Bourges II
- Monsieur LEGER, maire
- Mesdames VERIN, BIONIER, GORLICKI et Monsieur LE GUENNO (enseignants)
- Madame THOMAS (DDEN)
- Mesdames GAETA, SIBILAUD (représentantes de parents d'élèves élus)

Début de la séance : 18h00

Président de séance : Mme CERON

Désignation du secrétaire de séance : Mme BRIERE

1. Approbation du précédent Conseil d'école du 7 mars 2025

Aucune remarque n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2. Rentrée 2025

Le rythme scolaire à la rentrée prochaine : identique à celui de cette année : semaine des 4 jours

Les horaires de classe restent inchangés : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-11h30 / 13h15 – 16h15 pour la maternelle et lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-11h30 / 13h30 – 16h30 pour l'élémentaire.

Effectif actuel (au 13 juin) : 145 élèves sur l'école.

Inscriptions pour septembre 2025 à ce jour: 16 enfants de PS ; 1 MS, 1 GS, 1 CE1, 1 CE2, 2 CM2.

Départs : 23 (20 CM2 et 3 élèves pour changement d'école : 2 GS et 1 MS)

Aucune inscription pour la rentrée de septembre 2025 pour les enfants nés en 2023.

Prévisionnellement, nous aurons : PS : 19 ; MS : 18 ; GS :20 ; CP : 24 ; CE1 : 26 ; CE2 : 10 ; CM1 : 16 et CM2 : 14

Soit un effectif global prévisionnel de 147 élèves à la rentrée 2025 .

Stabilité de l'équipe enseignante. Mme VERIN sera déchargée deux journées par semaine; Mme LAFARGUE sera déchargée une journée par semaine (jeudi) et Mme CERON restera déchargée une journée par semaine pour la direction et un autre jour par mois.

Les répartitions (décidées en Conseil des maîtres) seront affichées sous le préau de la cour élémentaire **le jour de la rentrée (1^{er} septembre) dès l'ouverture de l'école** ; elles ne peuvent être affichées sur la voie publique avant (RGPD : protection des données) et l'équipe enseignante ne peut pas les communiquer avant car elles peuvent être changées durant l'été en fonction d'éventuels autres inscriptions ou départs et même la veille de la rentrée.

Pour les répartitions, l'équipe enseignante est unanime concernant le brassage des élèves afin de modifier les groupes au sein d'un même niveau. De plus, l'équipe enseignante essaiera de faire des groupes hétérogènes dans chaque classe et dans chaque niveau.

Madame CERON annonce, qu'au vu des lourds effectifs de CP et de CE1, il est à prévoir une GS/CP (dans le bâtiment de la maternelle) et également un CP/CE1 (dans le bâtiment élémentaire). Il est à savoir que les classes de GS, CP et CE1 ne peuvent dépasser 24 élèves (seuil légal).

M. CHEINET annonce son projet de classe de neige en 2026. Deux solutions sont envisagées : soit partir avec les 14 CM2 (sachant qu'il faut l'accord de l'Inspection concernant ce petit effectif; soit partir avec les 14 CM2 et les 16 CM1 souhaitant partir. Les CM1 seront répartis à la rentrée prochaine chez Mme OUDART et chez M. CHEINET)

3 .Projet d'école : Bilan des actions sur l'année 2024/2025

Comme évoqué lors du précédent Conseil d'école, notre école a été retenue en vue de l'évaluation d'école pour cette année scolaire. L'équipe enseignante attend donc le résultat de l'évaluation (avec le rapport des évaluateurs venus en mai) pour élaborer le futur projet d'école.

Domaine 1 : Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement

- Travail spécifique de l'inférence, de l'implicite, de la déduction et de la logique pour améliorer la compréhension fine. Sur tous les cycles.
- Manipulation du petit matériel sur les cycles 2 et 3 (CP à CM2) pour une meilleure compréhension de concepts abstraits.

Domaine 2 : La vie et le bien être de l'élève, le climat scolaire

- Assurer la continuité entre l'école maternelle et élémentaire (liaison GS/CP) : rassurer les élèves à l'entrée au CP
- Ouvrir l'école maternelle aux parents (PS/MS/GS) ; pour permettre aux parents de voir leur enfant dans un contexte différent et parfois de le découvrir autrement. (notamment lors de la semaine de la maternelle qui a eu lieu du 12 au 16 mai 2025)
- Classe de découverte dans un milieu montagnard. (CM2). *Projet réalisé du 26 au 31 janvier 2025 à VALLOIRE (73).*
- Ateliers philosophiques avec intervenant pour améliorer le climat de classe (respecter autrui et s'exprimer en langue française à l'oral : en lien avec le socle commun de connaissances et de compétences) du CE1 au CM2.

Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

- Peindre à la manière de ... sur les 3 cycles afin d'avoir une culture en arts visuels. Exposition temporaire dans les classes.
- Pratique du chant : chanter régulièrement afin de participer à une chorale (spectacle de fin d'année) Sur les 3 cycles.

Domaine 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

- Sensibiliser les enfants à la protection de leur environnement. Reconduction des actions sur la prévention des déchets sur les 3 cycles (PS à CM2). Effet attendu : Connaître les consignes de tri, la gestion et la réduction des déchets (marche verte dans la commune)

Bilan : toutes ces actions ont été mises en place dans les classes , beaucoup d'entre elles seront reconduites l'an prochain (utilisation du petit matériel, liaison GS/CP, classe de découverte, pratique du chant...)

Sorties pédagogiques (culturelles, sportives....) depuis le précédent Conseil d'Ecole (7 mars 2025)

Participation des classes de CP et CP/CE1 à la journée des Maths (dans le cadre de la Semaine des Maths) le 14 mars dernier au matin à la Salle du Temps Libre à Fussy avec 200 autres élèves venant de 4 écoles. 6 ateliers mathématiques et aussi en lien avec l'anglais et les arts leur ont été proposés. Transport (128€) a été financé par la coopérative scolaire.

Marche verte dans le village de la PS au CM2 (le 25 mars au matin pour les maternelles et le 28 avril pour les élémentaires) : 13 kilogrammes de déchets ramassés

Animation Cirque avec intervenante au centre Socio Culturel de Vasselay le 1er avril pour les classes de Mme CERON, Mme FOURNERY et Mme LAFARGUE. Financée par la coopérative scolaire (333 €)

Animation Rugby avec 4 intervenants (éducateurs) de l'Union Sportive Berrichonne qui ont proposé à titre gracieux, le 2 et le 9 mai, différents ateliers autour de ce sport à tous les élèves de l'école (de la PS au CM2) au stade de football de Vasselay. L'équipe enseignante les remercie encore.

Spectacle « Arthur et Julie découvrent les saisons » de Frédéric LANGE au centre Socio Culturel de Vasselay pour les classes de Mme CERON, Mme FOURNERY et Mme LAFARGUE a eu lieu le 22 mai au matin ; Spectacle (5 euros par enfant) financé par la Coopérative Scolaire.

Sortie au Cirque Paradiso à Genouilly pour les 3 classes maternelles . La classe de Mme LAFARGUE y est allée le 13 mai dernier et les classes de Mme CERON et de Mme FOURNERY iront le 30 juin prochain. A titre informatif, c'est une sortie à 945,20 € (le 30 juin : 475,20 € d'entrées cirque et 470€ de transport), une participation financière exceptionnelle de 8 euros est demandée aux familles ; le solde est financé par la coopérative scolaire.

La rencontre des élèves de M. ERTEL avec leurs correspondants de Vierzon a eu lieu le 13 mai. Une participation financière exceptionnelle de 5 euros est demandée aux familles. Les correspondants viendront le 3 juillet à l'école.

Sortie sur le thème de l'eau aux marais de Bourges avec les CP de Mme VERIN et CE2/CM1 de Mme OUDART a eu lieu le 5 juin. Transport (149 euros) et marais (0,50 cts d'euros par personne) sont financés par la coopérative scolaire.

Visite du collège Victor Hugo pour la classe de M. CHEINET a eu lieu le 2 juin. Transport (149 euros) financé par la coopérative scolaire.

Sortie vélo pour la classe de M. CHEINET au stade d'Asnières les Bourges prévue le 24 juin : journée de retrouvailles sportives avec les élèves de Trouy (classe de neige)

Spectacle de fin d'année le 27 juin: l'équipe enseignante organise un spectacle de fin d'année (organisation évoquée dans un mot sur le cahier de liaison).

Mme CERON rappelle que la salle des fêtes ne peut accueillir que 250 personnes assises avec la scène ; les invitations doivent donc être limitées à 2 adultes.

Mme CERON demande à la municipalité s'il est possible d'agrandir la scène dans le Centre Socio Culturel de Vasselay le vendredi 20 juin pour les répétitions la semaine du 23 juin.

Les Olympiades le 3 juillet. L'équipe enseignante a besoin de parents pour l'organisation de cette journée.

4. Coopérative Scolaire

SOLDE sur le dernier relevé de compte du 31/05/2025 : 10 442,45 euros

ENTRÉES	SORTIES
solde du compte Crédit Agricole au 1 ^{er} septembre 2024 : 493,39	Cars: 739,50
adhésion des familles : 1442	spectacles pédagogiques (DUVAL, LANGE, Cirque paradiso) : 1604,20
bénéfice des photos de classe ACCL : 1779,70	Assurance MAIF : 47,63
Versement des familles classe de neige : 5990	adhésion OCCE : 319,48
Subvention AAEP classe de neige : 2090	Sortie cinéma : 875,70
Subvention transports HOUDRAY pour financer cars cinéma en décembre :447	car classe de neige : 2034
subvention AAEP sorties école : 1000	achat d'ingrédients, gouters, petit matériel (bricolage...) : 320,14
subvention Mairie classe de neige (2024-2025) : 3933	Animation Cirque (3 classes maternelles) : 333
Reste de la subvention de la mairie pour la classe de neige (23-24) : 800	Acompte classe de neige : 3205, 99
Vente totale des photos sur toile : 1949	Frais dépôt espèces : 2
TOTAL 1 : 19 924,09 €	TOTAL 1: 9 481,64 €

Entrées pour le mois de juin/juillet :

- Participation sorties GS/CP/CE1 : 115 €
- Participation sorties PS/MS/GS : 344 €
- remboursement médecin et médicaments classe de neige : 40,24 €
- participation parents classe de neige : 20 €
- vente de photos sur toile : 11 €

TOTAL 2 : 530, 24 €

TOTAL 1 + TOTAL 2 : 20 454, 33 €

Sorties pour le mois de juin/juillet :

- car Vierzon/Genouilly (GS/CP/CE1) : 508€
- car Genouilly (PS/MS/GS) : 470 €
- Cirque Paradiso (PS/MS/GS) : 475,20€
- règlement classe de neige : 7260,74€
- car sortie marais de Bourges (CP/CE2/CM1) : 149€
- sortie marais de Bourges : 24€
- car visite Collège (CM1/CM2) : 149€
- paiement part photographe (toiles) : 1219 €
- SACEM (spectacle fin d'année) : 55,29€
- achats ingrédients, goûters ... : 18,58€
- Olympiades (goûter et médailles) :
- TOTAL 2 : 10 328,81€
- TOTAL 1 + TOTAL 2 : 19 810,45€

Solde prévisionnel août 2025 : 643,88€

5. Les remerciements et les besoins de l'école.

Un grand merci aux familles pour avoir donné des jeux, livres à l'école (ce qui permet de renouveler et étoffer nos bibliothèques et nos coins jeux de classe)

Enfin, nous remercions les bénévoles de la médiathèque de Vasselay de nous avoir reçus tous les jeudis matins sur cette année scolaire.

Enfin, un grand merci à une famille de CE2 pour avoir effectué un don exceptionnel en mars dernier de 20 € à la Coopérative Scolaire en plus de leur don de rentrée.

L'équipe enseignante demande à la municipalité :

- ordinateurs pour les classes avec vidéo-projecteurs (Pour info, Mme CERON a récupéré l'ordinateur portable de la classe de Mme LAFARGUE pour remplacer l'ordinateur de direction HS, vu avec M. le maire)
- des tapis de Gym X 5 (investissement)
- 6 tables et chaises pour les CP prévus dans la classe de Mme LAFARGUE et 6 tables et chaises également pour la classe de Mme VERIN
- un portant ou tringle pour les blouses pour la classe de Mme LAFARGUE
- un rideau ou un store pour la porte de secours (le soleil tape toute l'après-midi) dans la classe de Mme LAFARGUE
- des stores pour les portes des classes de Mme VERIN et de M. CHEINET
- changer l'anti pince-doigts, le joint de la porte et changer la partie métallique sous la porte dans la classe de M. ERTEL
- vérifier le réseau internet dans la classe de Mme VERIN : souvent des problèmes de connexion
- la ligne téléphonique dans la classe à Mme CERON grésille énormément : les communications sont difficilement audibles
- pente cimentée à droite en sortant de la classe de Mme FOURNERY
- le lavabo est bouché dans la classe de Mme FOURNERY (évacuation difficile)
- les détecteurs de CO2 HS dans les classes de Mme FOURNERY et de M. ERTEL: voir pour changer les piles
- ventilateurs au plafond dans les classes ou clim (classes à plus de 30 degrés en cas de fortes chaleurs)
- réparer les toilettes bâchées (X3) en maternelle, classe Mme CERON
- réparer la serrure du portillon en maternelle côté escalier (classe Mme LAFARGUE)
- le réfrigérateur en maternelle montre des faiblesses : il congèle tout le temps
- renouveler le stock de draps pour les petits
- changer le toboggan clown dans la cour de maternelle
- refaire le tracé dans les cours de récréation pour la rentrée
- nettoyer les dalles dans la cour maternelle
- l'autorisation d'accès au plateau derrière le bâtiment élémentaire ; si oui (en fonction des heures de livraison des repas) faire le tracé sur le plateau.
- Demande de la clé du portillon sur plateau (élémentaire)
- revoir la porte issue de secours qui donne sur le plateau côté élémentaire

- **rafraîchissement des peintures dans les classes (murs, plinthes..) :** Mme PETITJEAN répond que ce n'est pas prévu pour le moment.
- **dessous de toits sous les entrées de classe en maternelle**
- **augmenter le parc vélos, trottinettes...** Mme CERON a bien confié aux secrétaires le devis en mars dernier.
- **est ce possible de faire le ménage dans toutes les classes avant le 22 août ?** Les enseignants aimeraient prendre possession de leur classe la semaine du 25 afin de tout réaménager suite au déménagement fait pour le centre de loisirs de juillet.
- **Besoin des ATSEM le jour de la pré-rentrée (29 août) et si possible le 28 également comme tous les ans.**

Questions, remarques diverses citées par les représentants de parents d'élèves :

- **Question à l'école :**

- Est-il possible de communiquer plus tôt les dates des sorties scolaires afin que les parents qui voudraient se proposer d'accompagner les enfants puissent s'organiser avec leur employeur ?
L'équipe enseignante est tributaire des transports (attente des devis...) et des dates qui doivent correspondre avec les lieux des sorties. De plus, l'équipe enseignante est dans l'attente de la validation des lieux des sorties (plusieurs écoles demandent ces mêmes lieux aux mêmes dates).

- **Remarques à l'école:**

- Super école !
- Il a été remonté un manque de professionnalisme de la part du chauffeur pour la sortie scolaire des Grandes Sections (point vue partagé avec Maitresse Sabine)
- **La directrice de l'école, Mme CERON, a pris contact avec la société de transport afin d'en faire la remarque. Cette dernière allait la faire remonter à la plateforme.**

- **Questions/Remarques à la Mairie concernant l'école:**

- Serait-il possible de mettre du papier toilette au niveau des WC garçons (urinoirs) afin que les garçons puissent s'essuyer ?
La mairie va faire la demande d'un dévidoir au fournisseur de papier toilette et va équiper aussi les toilettes d'une poubelle (les enfants ne devront pas mettre le papier dans les urinoirs)
- Il est arrivé plusieurs fois que les lundis et jeudis en classe de PS il ne fasse que 15°C. Cela ne semble pas adapté aux enfants (ni aux adultes).
Est-il possible de lancer le chauffage avant l'arrivée des enfants ?
La mairie va contacter à nouveau le plombier pour vérifier le circuit du chauffage central pour la rentrée de septembre 2025.
C'est un problème de réglage entre la salle de motricité et la salle de classe.
Le chauffage est programmé pour se déclencher à 6h30 chaque matin.
- Des WC sont toujours condamnés en PS, cela entraîne des embouteillages aux horaires d'affluences, notamment avant la sieste. Est-il possible de remédier à ce problème (récurrent) ?
Ces WC sont condamnés car il y a un problème de pression de l'eau et que cela cause un problème d'inondation.
Pour le moment aucune solution satisfaisante n'a été trouvée pour résoudre ce problème.

- **Questions/Remarques à la Mairie concernant la cantine :**

- Quelle est la date d'ouverture ?
La cantine a été ouverte aux enfants pour les premiers services, le lundi 02 juin 2025.
- Concrètement que va apporter cette nouvelle structure au bien-être des enfants ?
L'ancienne cantine de 90 m2 accueillait 115 enfants et ne répondait plus aux normes de sécurité. La nouvelle cantine permet d'accueillir 90 enfants pour 120 m2.
Les enfants sont moins nombreux, la cantine est aux nouvelles normes et le matériel de cuisine est neuf et performant.

- Quel sera le nombre de service ?
Il y aura 2 services comme depuis le début de l'année scolaire.
- Y aura-t-il plus de temps pour déjeuner ?
Les enfants disposent de 35 minutes pour déjeuner. Le premier service a lieu de 11h40 à 12h15 et le second service a lieu de 12h40 à 13h15.
- Quel sera le nombre d'enfants par service ?
Le premier service comprend 90 enfants et le second service comprend environ 40 enfants, avec les enfants de l'école privée Sainte Solange.
- Est-ce qu'il y a eu une visite de la commission de sécurité avant l'ouverture ?
La SOCOTEC (entreprise dédiée à la sécurité) et l'APAVE ont contrôlé la construction de la cantine tout au long du chantier. Il n'était donc pas nécessaire que la commission de sécurité vienne visiter la nouvelle cantine qui a été construite en respectant toutes les normes actuelles de sécurité.
- Est-ce qu'un nettoyage après réception de fin de travaux a été effectué, hormis les vitres afin d'accueillir les enfants dans un environnement sain et hygiénique ?
Le ménage a été effectué. Cette tâche a été attribuée en passant par un appel d'offre.
- Questions/Remarques à la Mairie concernant la garderie :
- Quand est prévu le déménagement dans la nouvelle garderie (ancienne cantine) ?
*Le déménagement n'est pas prévu pour le moment. Il faut que la mairie fasse l'inventaire des jouets et du matériel pour pouvoir équiper et organiser la nouvelle garderie.
M. Le Maire indique qu'elle ne sera probablement pas prête pour la rentrée de septembre 2025, mais cela reste l'objectif dès que possible.*
- Qu'est-il prévu de faire de « l'ancienne garderie » ?
La mairie indique que l'ancienne garderie servira probablement de salle de réunions ou éventuellement, prêtée aux associations.
- Est-il possible de faire installer une aire de jeux adaptée à tous les enfants ?
*Non pour le moment la mairie ne peut pas investir dans une aire de jeux.
Ce n'est pas que la mairie ne le souhaite pas, mais les tarifs pour ces jeux sont élevés (au minimum 5000.00 € H.T.) Il faut savoir que les subventions accordées à la mairie pour la construction de la cantine n'ont pas encore été versées.*
- Remarques diverses:
- Il a été constaté des remarques jugées déplacées et blessantes de la part de certaines ATSEM envers des enfants malades ponctuellement. Ceci a été rapporté par d'autres enfants, ou par un membre de la fratrie. Ces remarques sont mal venues de la part de personnel s'occupant des enfants qui devraient privilégier l'empathie.
Les ATSEM ont été convoquées par M. Le Maire. Elles ont pu s'expliquer sur les faits reprochés.
- Il manque des bancs et tables au niveau de l'espace jeux de la commune
*Non pour le moment la mairie ne peut pas investir dans l'espace jeux.
Il faut savoir que les subventions accordées à la mairie pour la construction de la cantine n'ont pas encore été versées.
C'est une question qui ne concerne pas le Conseil d'Ecole mais qui concerne le Conseil Municipal.*
- Manque de vélos/trottinettes dans la cour des maternelles.
*Mme Petitjean avait évoqué, lors du dernier conseil d'école, la nécessité de disposer d'une liste précisant les besoins en vélos et trottinettes (quantités, tailles, modèles). Mme Ceron a bien remis cette liste au secrétariat de la mairie mais Mme Petitjean ne l'a jamais eue.
Mme Ceron va remettre en main propre le double de ce devis.*
- Les enfants ne mangent pas beaucoup à la cantine, les repas ne sont pas de bonne qualité.

M. Le Maire est au courant de ce problème. Un nouvel appel d'offre a été lancé et c'est toujours le même prestataire qui répond, API Restauration.

M. Le Maire a déjà fait évoluer plusieurs fois le cahier des charges, afin d'essayer d'améliorer les repas. Il n'y a qu'un seul concurrent sur Bourges et il n'est pas meilleur.

Fin de séance : 19h45

I. CERON



L. BLIERE

